

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

Procès-verbal de la **session régulière** du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Bécancour (*Service incendie*), **séance du 15 octobre 2014**, tenue à Sainte-Sophie-de-Lévrard à **19h30** sous la présidence de M. Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour et maire de Sainte-Françoise, à laquelle sont représentées les municipalités suivantes :

Deschailons sur St-Laurent	- M. Christian Baril, maire
Lemieux	- M. Jean-Louis Belisle, maire
Manseau	- M. Guy St-Pierre, maire
Parisville	- M. Maurice Grimard, maire
Sainte-Cécile-de-Lévrard	- M. Simon Brunelle, maire
Sainte-Marie-de-Blandford	- M. Louis Martel, maire
Sainte-Sophie-de-Lévrard	- M. Jean-Guy Beaudet, maire
Saint-Pierre-les-Becquets	- M. Yves Tousignant, maire

et tous formant quorum.

Ne sont pas représentées :

Fortierville
Sainte-Françoise
Saint-Sylvère
Ville de Bécancour

Assistent également à cette séance :

M. Daniel Béliveau, directeur-général et secrétaire-trésorier
M. Robert Bernier, directeur incendie
Mme Élisabeth Bélanger, secrétaire-comptable du service
M. Sébastien Demers, préventionniste du service

1. **PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**
2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
3. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après l'ouverture de la séance, on procède à la lecture du projet d'ordre du jour. Les points suivants sont à ajouter :

- 10.2 Autorisation de demande de prix pour achat d'une nacelle
- 10.3 Autorisation pour achat d'outillage
- 10.4 Autorisation pour achat de bottes, cagoules et gants

**RÉSOLUTION # 2014-10-270
adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Louis Martel

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER que l'ordre du jour soit accepté tel qu'amendé en laissant l'item AFFAIRES NOUVELLES ouvert.

ADOPTÉE

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
5. FINANCES
 - 5.1 Liste des recettes et déboursés
 - 5.2 Liste des comptes à payer
6. CORRESPONDANCE
7. RAPPORT DU DIRECTEUR
 - 7.1 Déplacements
 - 7.2 Entretien et réparations de camions
 - 7.3 Suivi des interventions
 - 7.4 Entente avec Ferme Parisbel
 - 7.5 Entente pour véhicule d'élévation
 - 7.6 Achat d'un camion d'urgence
 - 7.7 Achat de pneus d'hiver pour le #140
 - 7.8 Rencontre avec Hugues Désilets pour demande au pacte rural régional
 - 7.9 Rencontre avec les dirigeants des services incendie voisins
8. RAPPORT DU PRÉVENTIONNISTE
 - 8.1 Semaine de prévention
 - 8.2 Résidence de personnes âgées « Voisins secours »
 - 8.3 Sécurité civile
 - 8.4 Déploiement des ressources
 - 8.5 Congrès de l'ATPIQ
9. RESSOURCES HUMAINES
 - 9.1 Embauche nouveaux pompiers

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

- 9.2 Nomination d'officiers
- 10. AFFAIRES NOUVELLES
 - 10.1 Rencontre de travail pour le budget 2015
 - 10.2 Autorisation pour demande de prix pour l'achat d'une nacelle
 - 10.3 Autorisation pour achat outillage
 - 10.4 Autorisation pour achat de bottes, cagoules et gants
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

**RÉSOLUTION # 2014-10-271
adoption du procès-verbal – séance du 17 septembre 2014**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Louis Martel

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE le procès-verbal de la séance du 17 septembre 2014 soit accepté tel quel avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

5. FINANCES

5.1 Liste des recettes et déboursés

Les recettes pour la période du 17 septembre au 8 octobre 2014 s'élèvent à 12 931.42 (rapport incendie pour assurances, quotes-parts, travaux municipaux).

Les déboursés pour la même période s'élèvent à 80 947.55 \$ (salaires, DAS, vêtements, entretien camions, cellulaires, locations pagettes, déplacements, congrès, téléphone, essence, messagerie, remboursements équipements et location de casernes aux municipalités, réparations antenne et radios, repas, photocopieur, fournitures bureau, fournitures casernes, recharge cylindres, tests ULC).

5.2 Liste des comptes à payer

**RÉSOLUTION # 2014-10-272
acceptation des comptes à payer au 15 octobre 2014**

CONSIDÉRANT le règlement no.335 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;

CONSIDÉRANT les explications reçues;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER d'autoriser le secrétaire-trésorier et/ou directeur incendie à effectuer le paiement des factures dues au 15 octobre 2014, ainsi qu'il suit :

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
St-Pierre Les Becquets	location caserne – ajout #508	1 371.00	1 371.00
Station-service Manseau	essence	449.49	449.49
La Coop Parisville	outils	25.34	675.61
	graisse blanche	11.48	
	essence	35.04	
	essence	117.00	
	essence	117.71	
	essence	139.03	
	essence	125.02	
	essence	104.99	
Info Page	location pagettes	560.97	560.97
Esso	essence	524.03	524.03
			3 581.10

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION # 2014-10-273
location pour Deschaillons 2014**

CONSIDÉRANT QUE le camion #508 qui était à Deschaillons-sur-Saint-Laurent est maintenant placé à Saint-Pierre-les-Becquets ;

CONSIDÉRANT QUE le montant de location prévu pour octobre, novembre et décembre soit quand même versé tel que prévu au budget à la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE le montant de location de caserne soit versé à Deschailions-sur-Saint-Laurent tel que prévu au budget même si le camion est déplacé à Saint-Pierre-les-Becquets.

ADOPTÉE

6. CORRESPONDANCE

Du 17 septembre au 15 octobre 2014

1. Décision de la Cour des Petites Créances du Québec dans la cause contre M. Normand Durand.

**RÉSOLUTION # 2014-10-274
jugement de la Cour des Petites Créances du Québec
dans la cause contre Normand Durand**

CONSIDÉRANT QUE la Cour des Petites Créances du Québec a remis un jugement en faveur de la MRC de Bécancour ;

CONSIDÉRANT QUE M. Daniel Béliveau contactera M. Normand Durand afin de connaître ses intentions pour le paiement des sommes dues de 3 235.19 \$ plus intérêts et frais ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Yves Tousignant

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE M. Daniel Béliveau contacte M. Normand Durand et que des procédures pour récupérer les sommes dues soient entreprises si M. Durand ne paie pas.

ADOPTÉE

7. RAPPORT DU DIRECTEUR

7.1 Déplacements

7.2 Entretien et réparations de camions

7.3 Suivi des interventions

M. Robert Bernier informe le conseil des maires qu'il y a plusieurs feux d'origine suspecte sur le territoire du SSIRMRCB.

Le conseil des maires aimerait que l'on ajoute, au tableau du suivi des interventions, les montants des pertes s'il y a lieu.

**RÉSOLUTION # 2014-10-275
facture à la Ville de Bécancour**

CONSIDÉRANT QUE l'intervention de sauvetage en forêt du 22 septembre 2014 a eu lieu sur le territoire de la Ville de Bécancour et que le SSIRMRCB a été appelé pour intervenir ;

CONSIDÉRANT QUE seul le temps des pompiers est à considérer ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QU'une facture soit envoyée à la Ville de Bécancour pour l'intervention du 22 septembre 2014 et que seul le temps des pompiers soit facturé.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION # 2014-10-276
facture pour feu sans permis**

CONSIDÉRANT QUE l'intervention du 6 octobre 2014 pour un feu de débris sans permis contrevient au règlement no.321 de prévention des incendies ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QU'une facture soit envoyée au citoyen pour le feu de débris sans permis selon les termes du règlement no.321 de prévention des incendies.

ADOPTÉE

7.4 Entente avec Ferme Parisbel

M. Bernier a rencontré le propriétaire de la ferme et nous attendons sa réponse. Un projet d'entente a été remis au propriétaire.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

7.5 Entente pour véhicule d'élévation

M. Bernier explique qu'il a contacté la Ville de Nicolet et Plessisville pour avoir une idée du coût pour faire venir un véhicule d'élévation (camion échelle). Le prix est d'environ 1 500 \$/heure. Il informe que pour le feu de ferme, la facture aurait été de plus de 60 000 \$. Lors de ce feu, les pompiers du SSIRMRCB ont utilisé deux nacelles qui ont été prêtées par les propriétaires de la ferme Drapeau à Ste-Françoise et ceux de la ferme Ste-Sophie. Sans ces équipements, M. Bernier aurait dû demander un camion échelle.

7.6 Achat d'un camion d'urgence

Un camion d'urgence est en vente à Sainte-Croix. M. Bernier présente le document et il demande l'autorisation pour aller voir le camion. Ce camion remplacerait le camion urgence à Manseau qui sert de banque d'air. M. Lyonnais mentionne que MM. Louis Martel et Normand Gagnon font partie d'un sous-comité pour l'acquisition de camions et qu'il n'y a pas de problème à aller voir. M. Yves Tousignant explique que cela n'engage en rien d'aller voir le camion. M. Bernier préfère informer le conseil des maires de son déplacement pour aller visiter le directeur incendie de Sainte-Croix et voir le camion. M. Lyonnais mentionne que M. Bernier aurait pu faire la demande à M. Guy St-Pierre ou lui-même pour faire ce déplacement. M. Bernier enverra l'information après la visite. L'appel d'offre se termine le 28 octobre et l'offre minimum acceptée est de 12 000 \$. Il reste une somme de 12 650 \$ dans les règlements d'emprunt no. 320 et 324.

7.7 Achat de pneus d'hiver pour le #140

**RÉSOLUTION # 2014-10-277
achat de pneus d'hiver pour le véhicule du directeur incendie**

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées, aux garages situés sur le territoire du SSIRMRCB, pour l'achat de pneus d'hiver ;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire conforme est Deschaillons Autos ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Christian Baril

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER QUE les pneus d'hiver du véhicule du directeur incendie, soient achetés chez Deschaillons Autos car il est le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE

7.8 Rencontre avec Hugues Désilets pour demande au pacte rural régional

Le projet pour le module d'entraînement pour les pompiers n'est pas admissible au fond du pacte rural régional.

7.9 Rencontre avec les dirigeants des services incendie voisins

Une rencontre est prévue le 30 octobre prochain à la bibliothèque de Sainte-Sophie-de-Lévrard avec les MRC voisines qui viennent en entraide automatique sur le territoire du SSIRMRCB. Le but de cette rencontre est d'expliquer de quelle façon est monté le protocole de déploiement des ressources et l'implication des casernes voisines lors d'intervention sur notre territoire. M. Christian Baril demande pourquoi la Ville de Bécancour ne fait pas partie de l'entraide automatique. M. Bernier explique que l'entente d'entraide est là mais elle se fait à la demande de l'officier responsable sur l'intervention et non de façon automatique. M. Demers rappelle que l'entraide automatique se fait seulement pour les feux de bâtiment. M. Maurice Grimard se demande si notre façon de fonctionner est trop rigoureuse. M. Bernier répond qu'il préfère respecter le schéma à la lettre et mettre toutes les chances de notre côté pour éviter les poursuites. M. Grimard dit que la Ville de Bécancour doit, elle aussi, se conformer au schéma. M. Demers répond que la Ville de Bécancour a aussi des ententes mais elle n'est pas obligée d'avoir de l'entraide automatique. Il explique que, comme coordonnateur, il est présent pour assister les gestionnaires de service incendie et les municipalités mais il n'a pas à s'immiscer dans les décisions des gestionnaires.

Une question est posée à savoir si le SSIRMRCB est appelé de façon automatique dans les MRC voisines. M. Bernier réponds que non, car elles ne sont pas aussi avancées que nous en matière de déploiement des ressources.

8. RAPPORT DU PRÉVENTIONNISTE

8.1 Semaine de prévention

M. Sébastien Demers informe que les évacuations se sont bien déroulées dans les écoles et les CSSS. Il procède avec des scénarios différents à chaque année. Par la suite, il répond à différentes questions des employés et il apporte des commentaires pour renforcer les mesures à l'interne avec la direction.

8.2 Résidence de personnes âgées « Voisins secours »

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

Le programme « Voisins secours » est un projet qui est financé par le MSSS. Ce projet consiste à monter une liste de voisins potentiels afin d'héberger des personnes âgées si un sinistre survenait. Un automate place un appel chez les voisins sélectionnés au besoin. Ce projet peut être fait par le propriétaire de la résidence ou en collaboration avec le service incendie. M. Demers explique qu'il y a des démarches à faire auprès du ministère pour monter le projet et il se propose à titre de personne ressource pour aider les propriétaires des résidences à monter le projet.

**RÉSOLUTION # 2014-10-278
autorisation pour faire les démarches au MSSS pour le programme « Voisins secours »**

CONSIDÉRANT QUE le projet « Voisins secours » est intéressant pour les résidences de personnes âgées ;

CONSIDÉRANT QUE M. Sébastien Demers doit faire certaines démarches auprès du MSSS ;

CONSIDÉRANT QUE M. Sébastien Demers pourra aider les propriétaires de résidences de personnes âgées à monter le projet ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Yves Tousignant

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER que M. Sébastien Demers fasse les démarches auprès du MSSS concernant le programme « Voisins secours » et qu'il puisse aider les propriétaires de résidence de personnes âgées à l'élaboration de ce projet.

ADOPTÉE

8.3 Sécurité civile

M. Demers a rencontré la conseillère en sécurité civile au MSP, Mme Marielle Langlois, concernant le plan de sécurité civile régional. Elle a indiqué qu'il n'y avait pas de problème à le faire de cette façon. M. Christian Baril dit que ce serait un beau projet à présenter au Mérite MMQ. M. Grimard ajoute que le logiciel peut aider à monter divers scénarios. M. St-Pierre dit qu'il est important de vérifier si on peut déléguer la compétence en matière de sécurité civile pour l'élaboration du plan de sécurité civile. Tous sont d'accords que le logiciel est facilitant pour l'ensemble des municipalités et que l'élaboration pourra se faire en sous-comité avec des délégués des municipalités et un coordonnateur.

**RÉSOLUTION # 2014-10-279
achat du logiciel de sécurité civile de PG Solutions**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont responsables de leur plan de sécurité civile :

CONSIDÉRANT la présentation d'un logiciel de sécurité civile faite par PG Solutions;

CONSIDÉRANT QUE l'achat en commun du logiciel permettrait des économies importantes ;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun que l'élaboration des plans de sécurité civile soient fait en commun et de façon régionale ;

CONSIDÉRANT QUE le surplus budgétaire anticipé pour 2014 ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Louis Belisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER QUE l'achat du logiciel de sécurité civile de PG Solutions soit fait et que le plan soit élaborer de façon régionale.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER QUE l'achat aura lieu durant l'exercice 2014.

ADOPTÉE

8.4 Déploiement des ressources

M. Demers informe que le déploiement a été envoyé chez Cauca et nous attendons que les tests soient concluants avant que le nouveau déploiement soit effectif. Une demande a été faite aux services incendies voisins pour la localisation de leurs effectifs et un partage possible des ressources humaines. Une rencontre avec les dirigeants est prévue le 30 octobre à Sainte-Sophie-de-Lévrard.

8.5 Congrès de l'ATPIQ

Le congrès a eu lieu les 3 et 4 octobre derniers au Delta de Trois-Rivières. Les conférences auxquelles M. Sébastien Demers a participé sont : Programme Voisins Secours, Entretien d'un chauffage d'appoint, Paratonnerre – nouveaux types de paratonnerre, CBCS – Code du bâtiment, Réfrigérants dans les arénas et Réservoirs enfouis « Némé ».

M. Demers explique qu'il a fait différentes demandes de soumissions de réservoirs et que le prix varie en fonction de la capacité. Le coût varie de 15 000 \$ à 46 000 \$ plus les frais d'excavation. M. Baril va envoyer de l'information à M. Demers concernant une compagnie qui a développé un

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

nouveau type de réservoir fait avec des ponceaux en ciment. Des demandes de soumissions pourront être faites si le type de réservoir est conforme.

9. RESSOURCES HUMAINES

9.1 Embauche nouveaux pompiers

M. Yves Tousignant aimerait avoir une liste des pompiers du SSIRMRCB et un aperçu du nombre de pompiers actifs ou inactifs. Mme Elisabeth Bélanger enverra l'information par courriel à tous les maires.

Une demande est faite pour s'informer l'aide financière du gouvernement, concernant la formation des pompiers qui a été annoncé en juin 2014.

**RÉSOLUTION # 2014-10-280
embauche de nouveaux pompiers**

CONSIDÉRANT QUE 5 candidats ont été recommandés par le comité d'embauche du SSIRMRCB soit MM. Stéphane Tousignant, Michel Grimard, Adrian Oswald, Alexandre Doucet (Deschailons-sur-Saint-Laurent) et M. Vincent Sénécal-Ayotte (Saint-Pierre-les-)Becquets ;

CONSIDÉRANT QUE les 5 candidats ont les qualités requises pour être embauchés à titre de pompier-recrue pour le SSIRMRCB ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Simon Brunelle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE les 5 candidats soient embauchés à titre de pompier-recrue pour le SSIRMRCB.

ADOPTÉE

9.2 Nomination d'officiers

**RÉSOLUTION # 2014-10-281
nomination d'officiers**

CONSIDÉRANT QUE MM. Olivier Demers et Steve Cossette ont démontré leur intérêt à devenir respectivement capitaine et lieutenant à la caserne 8 de Deschailons-sur-Saint-Laurent ;

CONSIDÉRANT QUE M. Stéphane Patenaude a démontré son intérêt à devenir lieutenant à la caserne 10 de Sainte-Sophie-de-Lévrard ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Christian Baril

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE M. Olivier Demers soit nommé capitaine à la caserne 8, que M. Steve Cossette soit nommé lieutenant à la caserne 8 et que Stéphane Patenaude soit nommé lieutenant à la caserne à la caserne 10.

ADOPTÉE

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 Rencontre de travail pour le budget 2015

La réunion de travail pour le budget du SSIRMRCB est prévue pour le mercredi 19 novembre à la salle du conseil de Sainte-Sophie-de-Lévrard à 19h30.

10.2 Autorisation pour demande de prix pour l'achat d'une nacelle

M. Robert Bernier demande l'autorisation de contacter des fournisseurs pour demander des prix et des informations concernant l'achat d'une nacelle qui pourrait être utilisée sur plusieurs interventions. Il apportera l'information au prochain conseil des maires incendie.

10.3 Autorisation pour achat outillage

**RÉSOLUTION # 2014-10-282
autorisation pour demande de prix et achat au plus bas soumissionnaire pour outillage**

CONSIDÉRANT QUE M. Robert Bernier demande des soumissions à différents fournisseurs pour l'achat d'outillage tels que boyaux, gaffes, lances et haches ;

CONSIDÉRANT QUE le coût ne devra pas excéder 3 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'achat sera fait selon le plus bas soumissionnaire conforme ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Beaudet

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE M. Robert Bernier fasse des demandes de prix pour divers outillages tels que gaffes, boyaux, lances et haches pour un montant maximum de 3 000 \$ et que ce l'achat soit fait chez le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE

10.4 Autorisation pour achat de bottes, cagoules et gants

**RÉSOLUTION # 2014-10-283
autorisation de demande de prix et achat au plus bas soumissionnaire
pour équipement de pompiers**

CONSIDÉRANT QUE M. Robert Bernier demande des soumissions à différents fournisseurs pour l'achat de bottes, gants et cagoules ;

CONSIDÉRANT QUE le coût ne devra pas excéder 4 400 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'achat sera fait selon le plus bas soumissionnaire conforme ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Yves Tousignant

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE M. Robert Bernier fasse des demandes de prix à différents fournisseurs pour l'achat de bottes, gants et cagoules pour un montant maximum de 4 400 \$ et que l'achat soit fait chez le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

**RÉSOLUTION # 2014-10-284
levée ou ajournement de la séance**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Louis martel

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE la présente séance soit levée (21h45).

ADOPTÉE

Mario Lyonnais
Préfet

Daniel Béliveau
Directeur général et secrétaire-trésorier

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (*Service Incendie*)**